

# Lorsque le gouvernement mise sur la relocalisation

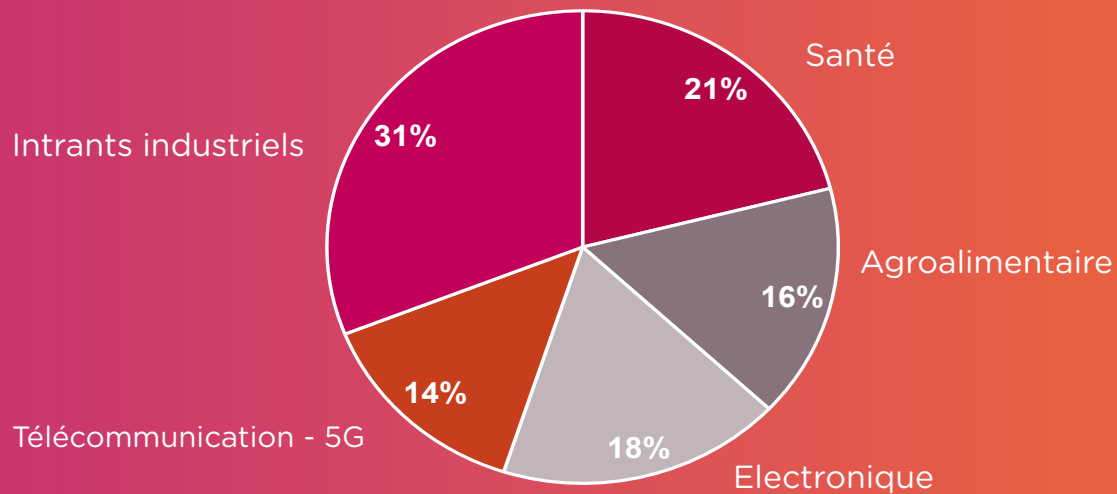
Episode 5

Argon&Co\*

Parmi les nombreux appels à projets et aides au financement proposés dans le cadre de France Relance, un peu plus d'un milliard d'euros vise à soutenir les grands projets de l'industrie française via l'appel à projets «(Re)Localiser» lancé le 31 août 2020.

**L'ambition du gouvernement est d'aider les entreprises françaises à « renforcer la résilience des chaînes de valeur », assurer la souveraineté économique et soutenir le développement économique par l'emploi.**

► Répartition de l'aide accordée dans le cadre de l'appel à projet « (Re)localisation » par secteur



Quatre grandes priorités ont été retenues : (re)localiser, moderniser, innover, décarboner l'industrie française

Parmi les critères de sélection pour le volet national, les projets doivent être en lien avec l'un des secteurs stratégiques identifiés :

- La santé
- L'agroalimentaire
- L'électronique
- Les intrants essentiels à l'industrie (chimie, matériaux, métaux)
- La télécommunication et la 5G
- L'aéronautique, l'automobile et le nucléaire, (secteurs ajoutés dans un second temps)

Ces secteurs ont été identifiés à la demande du Conseil National des Achats (CNA) en juillet 2020 comme ceux à fort enjeu de relocalisation, l'un des critères principaux étant la part de chaque secteur sur le volume total des importations françaises.

Les quatre premiers secteurs représentent à eux seuls 70% des importations françaises, pour un total de 382 milliards d'euros en 2018.

La dernière phase de l'appel à projet s'achevait le 7 septembre 2021. Près de 400 projets ont été retenus pour se partager l'enveloppe des aides.



Parmi eux, de nombreux projets visent à construire une nouvelle ligne ou unité de production, agrandir et moderniser des installations existantes, investir en R&D, etc...

Cependant, relativement peu proposent de relocaliser toute ou partie de l'activité de l'étranger vers le territoire français.

Ces aides, avec une moyenne de 1.3 millions d'euros distribuées par projet, sont plutôt dirigées vers de la localisation de nouvelles activités et ne sont pas la réponse pour une Relocalisation massive de l'industrie en France.

Dans ce contexte, peut-on vraiment parler de Relocalisation ?  
Quelles sont les sociétés qui ont franchi le pas ? Avec quel modèle ?

Quels choix doivent être faits ? Quels moyens associés pour permettre de recréer un vrai tissu industriel en France (ou en Europe) ?

**Argon&Co\***